

Éditorial

Si *Jurisdoctoria* rassemble les jeunes chercheurs, aussi bien au sein de son comité de rédaction que parmi ses auteurs, cette revue a toutefois la prétention de s'adresser à un public plus large. On a pourtant parfois du mal à différencier le jeune chercheur des autres – chercheurs, suppose-t-on. Certes, par définition, le jeune chercheur agit dans le domaine de la recherche, mais, et là est véritablement la question : à quoi rattache-t-on sa « jeunesse » ? Le critère de l'âge, trop discriminant, n'est pas suffisant. Cette qualification repose-t-elle alors sur son statut ? Aucune certitude non plus sur ce point puisqu'on trouve parmi nous des doctorants, des docteurs, des maîtres de conférences, des avocats et des juristes au sens large... Le jeune chercheur semble davantage se définir par ce qu'il n'est pas que par ce qu'il est réellement. Pourtant, en fréquentant les bibliothèques, les centres de recherche et les couloirs de l'université, on croit pouvoir reconnaître un jeune chercheur à une chose essentielle : ses doutes, ses interrogations, son avenir professionnel incertain. Par conséquent, êtes-vous un jeune chercheur ?

Le bilan. Le jeune chercheur aime dresser le bilan des actes qu'il a accomplis : il a fini de rédiger la première partie de sa thèse, il est venu à bout de son doctorat, il a obtenu un contrat pour travailler – temporairement – à l'université, il a comptabilisé les articles qu'il a écrits et les conférences auxquelles il a participé. Le bilan est nécessaire pour encourager le jeune chercheur à persévérer sur ce long chemin qui le conduira à la détermination d'un avenir qu'il veut moins précaire. Il a besoin d'identifier ses progrès car il est finalement le seul capable de les voir et de les évaluer. Cela lui est en outre nécessaire parce que chaque jeune chercheur fait de même, et certains sont plus prompts que d'autres à faire état de leur bilan personnel, c'est la raison pour laquelle il a besoin de se reconforter ; il sera ainsi certain que lui aussi progresse malgré toutes ses difficultés. Le bilan est pourtant parfois cruel : je

suis ATER mais seulement pour un an. Je suis docteur mais que faire de ce diplôme supplémentaire ? À l'euphorie des étapes franchies succède souvent l'angoisse que suscite la prise de conscience du chemin restant à parcourir. En réaction à cette cyclothymie, le jeune chercheur doit envisager toutes les voies professionnelles qui s'offrent à lui.

Les perspectives. Le jeune chercheur juriste aime se dire qu'il peut toujours devenir praticien ou universitaire, sans oser pour l'instant faire un choix définitif. D'un côté, on lui fait miroiter un bureau personnel, un travail intéressant et lucratif qui lui permettrait de mettre à profit sa capacité à gérer le stress, sa réactivité face aux évolutions incessantes du droit, son esprit pratique, loin des querelles doctrinales relatives à des questions qui lui semblent parfois un peu éloignées du monde réel. Pourtant, il aime ces débats théoriques, la précision des analyses techniques et ces auteurs à l'esprit critique incomparable. Alors il se dit qu'il pourrait persévérer dans la carrière universitaire même si l'avenir de l'université est incertain, concurrencé de plus en plus par les grandes écoles, même si chaque année il entend des plaintes concernant les étudiants moins bons, les effectifs plus lourds, les conditions de travail détériorées. Certes, en tant que juriste, il pourrait concilier ces deux voies, encore faut-il qu'il soit accepté dans les deux et cela ne sera envisageable qu'à plus long terme ; mais pour l'heure, que faire ?

Le choix. On peut reprocher au jeune chercheur son humeur changeante, son caractère parfois lunatique, mais c'est qu'il ne sait pas encore, qu'il ne s'est toujours pas réellement décidé. Et puis un jour a lieu la révélation. Un ancien étudiant qui lui rappelle le plaisir qu'il a eu à suivre ses séances de travaux dirigés. Un éclair dans l'œil d'un étudiant du jour qui vient soudainement de comprendre une idée répétée pourtant de façon incessante depuis des mois. Une idée d'article qui l'enthousiasme. Un ouvrage relu pour la troisième fois et dont il vient finalement de comprendre toute la portée. L'analyse d'un arrêt qu'il se plaît à décortiquer dans ses moindres détails. Des discussions juridiques que seuls lui et ses collègues trouvent passionnantes. Et puis il se souvient de l'admiration qu'il portait à ce professeur aux connaissances apparemment illimitées, à cette intelligence si fine qu'elle pouvait paraître parfois tourmentée, à cet esprit unique qui le marque encore aujourd'hui. Ces petites choses, qu'il oublie facilement tant ses périodes de découragement lui semblent présentes et nombreuses, lui rappellent les raisons pour lesquelles il a un jour souhaité faire de la recherche.

L'avenir est plus ou moins défini selon les jeunes chercheurs ; les doutes et les interrogations ne sont pas les mêmes pour tous et certains ne se reconnaîtront sans doute pas dans ce portrait volontairement caricatural. Il s'agit d'une simple

proposition d'un critère d'identification d'une catégorie socioprofessionnelle à part. Ce qui caractérise finalement le jeune chercheur ? Il ne sait pas ce qu'il deviendra mais il sait certainement pourquoi il est là aujourd'hui : le plaisir procuré à un moment donné par une science dont il prétend connaître certains aspects. La catégorie des auteurs visés par cette revue étant maintenant mieux identifiée, la Rédaction espère recevoir des contributions toujours plus nombreuses pour les numéros à venir, afin de toujours mieux satisfaire ses lecteurs. Mais cela, c'est vous qui en jugerez.

Il n'y a plus qu'à vous souhaiter une agréable lecture et une bonne navigation !

Anne-Thida Norodom